Avis de travaux

Rue Lachapelle entre la rue de Salaberry et le boulevard Gouin

Travaux d'asphaltage de fin de semaine et de nuit

Dates prévues : à partir du 14 juillet

Circulation et stationnement

- Le 14 juillet : travaux de soirée jusqu'à 22 heures avec maintien des entraves en place;
- Les 15 et 16 juillet (de jour) : possibilité de travaux de fin de semaine avec maintien des entraves en place;
- Les 17 et 18 juillet (de jour) : fermetures ponctuelle de courte durée des intersections de la rue Lachapelle avec les rues Périnault, Legault, Émile-Nelligan, De Mésy et Chevalier;
- Les 17, 18 et 19 juillet (de nuit) : fermeture complète de la rue Lachapelle entre la rue de Salaberry et le boulevard Gouin, incluant les intersection avec les rues Périnault, Legault, Émile-Nelligan, De Mésy et Chevalier;
- Travaux de marquage (soir et nuit) : entraves ponctuelles dans les prochaines semaines sur la rue Lachapelle entre la rue de Salaberry et le boulevard Gouin (incluant les intersections);
- La signalisation sur place indique les directives à respecter pendant les travaux (détours, limite de vitesse, stationnement, etc.);
- **Veuillez respecter les panneaux d'interdiction de stationnement; les véhicules stationnés dans la zone des travaux seront remorqués**.

À noter : ces interventions pourraient être décalées ou leur durée prolongée en raison des conditions météorologiques ou d'autres contraintes.

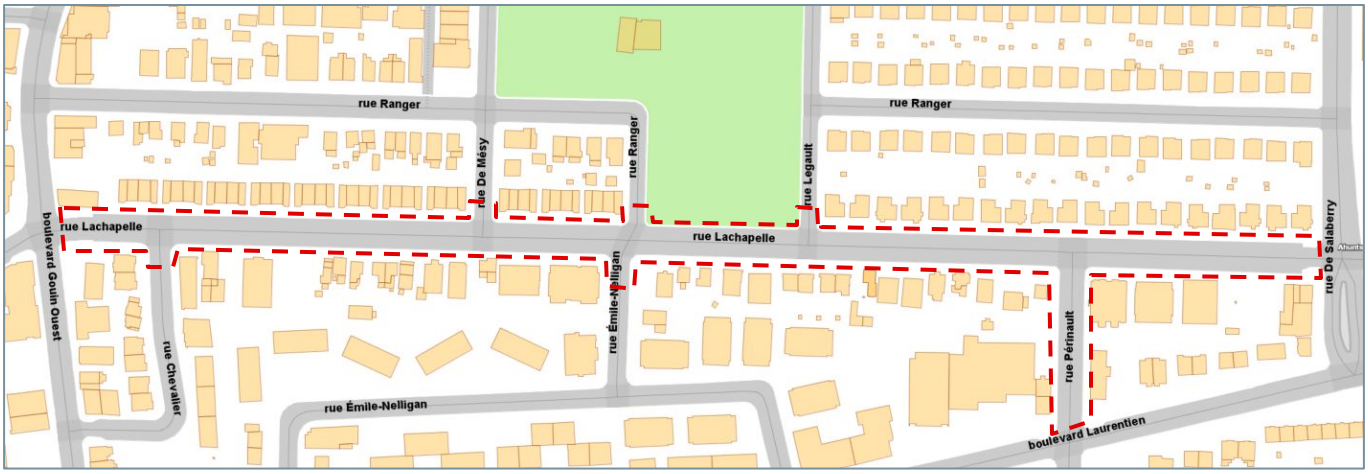

Montréal

Mobilité et déplacements actifs (piétons, cyclistes, BIXI, transport collectif, etc)

- Aménagements prévus pour la circulation piétonne assurant l'accès aux résidences et autres bâtiments en tout temps;
- Si vous avez des enjeux de mobilité, prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou pour toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer le responsable du chantier, composez le 311.

Le chantier : horaire et travaux

- Heures d'opérations : de 20 h à 5 h;
- L'utilisation d'outils et d'autres équipements peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures de limitation planifiées par l' équipe d'experts qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants du chantier;
- Si la partie d'un terrain privé est touchée, elle sera remise tel qu'elle était avant les travaux.

Déchets, matières recyclables et compostables

- Horaires des collectes : horaire habituel;
- Secteur entravé : placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur.

Voici l'information disponible à ce jour. En cas de changements ou de nouvelles incidences pouvant affecter votre quotidien, d'autres communications vous seront transmises.

Information :

514 872-3777
montreal.ca
info-travaux@montreal.ca

Contact us to get an English version of this document.

NC - juillet 2023 - 443610